

Paris, le 29/06/2021

**GROUPE HOSPITALIER
NECKER-ENFANTS MALADES**

149, rue de Sèvres
75743 PARIS Cedex 15



CEREDIH
Libre réponse 12199
75742 PARIS CEDEX 15
Centre de Référence
Déficits Immunitaires Héréditaires
Carré Necker –
Porte N3 - 1^{er} Etage
www.ceredih.fr

Coordinateurs
Pr Alain FISCHER
Téléphone : 01 44 49 48 22
alain.fischer@aphp.fr

Dr Nizar MAHLAOUI
Téléphone : 01 44 49 46 22
Télécopie : 01 44 49 46 25
nizar.mahlaoui@aphp.fr

A l'attention

- des médecins cliniciens du réseau national du CEREDIH
- des patients atteints de Déficits Immunitaires Héréditaires.

Objet : Note du CEREDIH relative à la vaccination des patients atteints de Déficits Immunitaires Héréditaires contre la COVID-19.

Chère Madame, Cher Monsieur, Cher confrère,

Les Déficits Immunitaires Héréditaires (DIH) sont une indication formelle à la vaccination contre la COVID-19 par les vaccins à ARN (Pfizer® ou Moderna®).

Les patients atteints de DIH (âgés de 12 ans et plus) présentent un bénéfice potentiel à recevoir cette vaccination, même en cas d'impossibilité de développer une réponse anticorps, du fait de l'activation de l'immunité innée et de l'immunité cellulaire. Les patients atteints de DIH n'ont pas de contre-indication à la pratique cette vaccination.

La plupart des patients ne doivent recevoir que 2 doses de vaccin à ARN messenger contrairement aux recommandations actuelles concernant les déficits immunitaires acquis (certains cancers, greffe d'organe...).

Ainsi, dans le cas où des patients, avec par exemple un DICV, auraient une sérologie négative après 2 doses par vaccin à ARNm, il n'y a aucun argument pour proposer une 3^{ème} dose dans cette situation et il n'est pas nécessaire de doser les anticorps qui d'ailleurs seront souvent à un titre bas sans que cela indique une absence de protection.

Pour les patients atteints de certains DIH très rares et à risque de développer une forme sévère de COVID-19 (DIH avec déficits en interféron ou produisant des auto-anticorps anti-interféron comme le syndrome APECED), **et uniquement ceux-ci**, il serait utile de déterminer le titre d'anticorps anti-S (spike) par une méthode quantitative après les 2 injections de vaccin. En cas de négativité ou de titre faible, une 3^{ème} dose de vaccin à ARN messenger est envisageable.

Par ailleurs, même vaccinés, il est pour l'instant nécessaire d'appliquer les gestes barrière et porter un masque en public.

Enfin, il est indispensable que les proches des patients atteints de DIH soient également vaccinés.

Bien cordialement,

Alain FISCHER

Nizar MAHLAOUI

Evelyne LARQUET
Présidente Association IRIS